

Tarification sépultures et concessions

Concession en pleine terre (emplacement 1m/2m50) pour personnes domiciliées dans l'entité	750 €
Concession en pleine terre (emplacement 1m/2m50) personnes domiciliées hors entité	1300 €
Concession avec caveau (emplacement unique 1m/2m50) pour les personnes domiciliées dans l'entité	750 €
Concession avec caveau (emplacement 1m/2m50) personnes domiciliées hors entité	1300 €
Espace cinéraire en pleine terre pour les personnes domiciliées dans l'entité	200 €
Espace cinéraire en pleine terre pour les personnes domiciliées hors entité	350 €
Colombarium (emplacement et prix logette compris) (une urne) personnes domiciliées dans l'entité	400 €
Colombarium (emplacement et prix logette compris) (deux urnes) personnes domiciliées dans l'entité	600 €
Colombarium (emplacement et prix logette compris) (une urne) personnes domiciliées hors entité	900 €
Colombarium (emplacement et prix logette compris) (deux urnes) personnes domiciliées hors entité	1150 €
Cavernes pouvant contenir 8 urnes maximum (emplacement et prix caverne compris) personne domiciliée dans l'entité	750 €
Cavernes pouvant contenir 8 urnes maximum (emplacement et prix caverne compris) personne domiciliée hors entité	1200 €
Caveau deux places posé par la commune + achat de la concession	1250 € + achat concession